



LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE LA PAILLOLE





MOT DU MAIRE

Il y a deux ans, je vous informais du départ à la retraite de Jean-Claude Larroque, aujourd'hui c'est pour lui adresser un dernier adieu. L'ami Jean-Claude nous a quittés ce lundi 1^{er} juillet.

En quelques jours, l'été s'est annoncé très très chaud, qu'en adviendra-t-il les jours prochains?

Les derniers jours d'école ont été électriques tant la chaleur s'était installée dans les classes de l'école de Lagarde, avec des jeux d'eau, les enseignants ont su faire preuve de confort pour les écoliers qui aujourd'hui sont partis savourer les vacances tant attendues !!!

La transition veut que je vous parle de l'école de la Paillole où les travaux avancent, mais les premiers coups de pioches ont commencé fin octobre 2018 (avec 2 mois de retard) ce qui aujourd'hui ne nous permet pas de réintégrer l'école de la Paillole. Les travaux se termineront juillet-août voir peut-être septembre, donc nous avons pris la sage décision de transférer tout ce petit monde dans les locaux terminés de la nouvelle école de la Paillole pour la rentrée de novembre 2019 (entre temps tous les tests des équipements auront pu avoir lieu). Merci aux enseignants pour leur aide apportée lors du 1^{er} déménagement de la Paillole à Lagarde !

Je tiens à remercier l'association Harmonie dirigée par Mme Brigitte Mieulet qui une nouvelle fois restitue la subvention allouée par la mairie, mais je tiens surtout à remercier M. et Mme Mieulet Robert pour le prêt d'un local afin que l'on puisse entreposer tout le matériel de l'école de la Paillole pendant la durée des travaux. Un grand merci à la famille de Robert Mieulet. Ce sont les remerciements, également à M. Max Gardelle pour la mise en sécurité de la cour de l'école de Lagarde et la pose d'un sol souple dans la salle du conseil municipal, pour que les enfants soient en sécurité et en confort (aidé dans ces tâches par M. Gilbert Lanies, Mme Marie-France Gardelle et M. Jean-Marc Sangoï). Merci à vous tous d'avoir apporté votre contribution pour éviter d'engager de trop gros frais !

En ce qui concerne les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la Pouzaque, le chantier a commencé ce printemps, dans les jours qui suivent ce sera autour des trottoirs côté gauche (en allant vers Montauban) qui vont être repris sur leur totalité jusqu'à l'impasse du Tarn (sécurité et éclairage). La société CITEL a enfouit tous les réseaux, maintenant ce sera l'entreprise COLAS qui achèvera cette traversée.

Le POS n'existant plus, c'est vers le PLU qu'il faut se tourner à compter du 2 juin 2019, un nouveau document contraignant, mais guère plus que l'ancien POS (vu le Plan de Prévention des Risques Inondations, PPRI, sur notre commune) amène quelques modifications qui sont consultables en mairie ou sur le site internet de la préfecture de Tarn et Garonne.

Dans ce chambardement de taxes, d'augmentations tout le monde est perdu, y compris moi-même, à ce jour qui a été exonéré de la taxe d'habitation ??? On ne sait pas, alors patience viendra les beaux jours !

La fête de Lagarde approche, soyez présents pour remercier l'investissement du comité des fêtes, cela leur apportera un peu de baume au cœur !

Je tiens à remercier l'équipe municipale, le personnel communal, les bénévoles qui contribuent à l'embellissement et à la réalisation de l'ensemble des travaux.

Algardoises, Algardois, bonnes vacances estivales!

Cordialement,

Marc BOURDONCLE

SOMMAIRE

Deliberation du conseil municipal	1-/
Travaux et achats 2018-2019	8
Situation financière	9
Réaménagement de l'école de la Paillole	10
Dans nos familles	11
Démarches administratives	12
Cartes nationales d'identité	13
Remise des villages fleuris – SDE	14
Le temps des vœux	15
Info jeunesse du Grand Montauban	16
Respectons notre environnement	17
Tri des déchets	18
Déchetteries	19
SIRTOMAD	20-21
Frelons et tiques	22
Moustique tigre	23
L'écologi(t)	24
NOS ECOLES	
Inscriptions 2019-2020	25
Ecole de la Lagarde	26
Classe découverte	27
LA PAROLE A NOS ASSOCIATIONS	28
A.P.E.A.L	29
Comité des fêtes	30
Le Réveil Lagardais	31
Harmonie	32
Les Bouchons d'amour	33
ACCA d'Albefeuille-Lagarde	34
Barry Tracteur Passion	35
Collectif « Malgré Tout »	36
Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	37
TRT Judo82	38
Le bon messager	39
Conseils et informations utiles	40
Commerçants et artisans	41-42

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 7 juin 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la remise gracieuse des pénalités de la taxe d'urbanisme de M. El Hadi, suite à la présentation du courrier de la Direction Générale des Finances Publiques. Le Conseil Municipal a également précisé qu'à l'avenir M. El Hadi devra s'acquitter de ces taxes dans les délais impartis, que toute demande de remise gracieuse de pénalités sera rejetée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de demander à l'Etat une subvention concernant la rénovation du bâtiment scolaire B (école de la Paillole).

Conseil municipal du 30 août 2018

Attribution des marchés publics aux entreprises concernant l'aménagement de l'école de la Paillole :

LOT	Entreprises	Montant base € HT
N° 1 - VRD	EIFFAGE SUD OUEST	121 200,00
N° 2 – Gros œuvre	PONS	143 911,62
N° 3 – Charpente métallique, étanchéité	T-METAL	51 667,60
N° 4 – Couverture tuile	SERVAT	47 086,19
N° 5 - Serrurerie	POUJOL	22 035,00
N° 6 – Menuiseries Alu	ALUFER	97 642,00
N° 7 - Menuiseries Bois	BANZO	53 436,90
N° 8 - Plâtrerie	ММР	47 443,00
N° 9 - Plomberie-sanitaires, cvc	QUERCY CONFORT	55 946,60
N° 10 - Electricité	ATOME	55 900,00
N° 11 - Sols durs-faïence	LACAZE	16 335,40
N° 12 - Sols souples	ROUDIE SOL Français	20 047,41
N° 14 - Peinture	PSO	28 935,31
TOTAL		761 587,03

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a accepté de demander une subvention au Conseil Départemental de Tarn et Garonne pour les travaux de mise aux normes accessibilité handicapés des bâtiments recevant du public.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a accepté de demander une subvention au Conseil Départemental de Tarn et Garonne pour les travaux d'aménagement de l'école de Lagarde.

Après avoir entendu M. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, une voix contre, a approuvé le transfert de la compétence assainissement au Grand Montauban Communauté d'Agglomération. Le Conseil Municipal signale qu'il souhaite conserver les tarifs actuels appliqués par le Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin.

M. le Maire rappelle la délibération du 13 novembre 2014 par laquelle avait été instaurée une taxe d'aménagement au taux de 3 %. M. le Maire propose d'augmenter ce taux à 5 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'appliquer un taux de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2019.

Conseil municipal du 22 octobre 2018

Suite aux inondations ayant provoquées d'importants dégâts dans plusieurs communes de l'Aude, le Conseil Municipal a décidé de verser la somme de 1 000 € au département de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ». Ces dons seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés au sein des communes audoises.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à confier au Syndicat Départemental d'Energie un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'enfouissement de l'éclairage public à la Pouzaque 2^{ème} tranche.

Conseil municipal du 11 décembre 2018

Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant N°6 à la convention de mise à disposition des services de la commune au bénéfice du Grand Montauban. Afin de proroger la durée initiale jusqu'au 31 décembre 2019.

Le conseil municipal approuve le pacte financier et fiscal de solidarité pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2020 selon les modalités de solidarité déjà mises en place en y intégrant Lacourt Saint Pierre et dit que, dans ce cadre, l'attribution de compensation de Reyniès s'établit à 124 297 € pour 2018 et à 129 359 € à partir de 2019 et l'attribution de compensation de Lacourt Saint Pierre s'établit à 153 755 € pour 2018 et 2019 et à 69 273 € à partir de 2020.

Le conseil municipal accepte d'encaisser le chèque reçu de la DGFIP d'un montant de 42 € concernant le dégrèvement de la taxe foncière suite aux évènements climatiques survenus en 2018.

Le conseil municipal a contracté un emprunt à

long terme auprès du Crédit Mutuel:

Objet : Réaménagement école de la Paillole

Montant : 567 000 €

Durée de l'amortissement : 20 ans Périodicité : trimestrielle, échéances

constantes

Déblocage des fonds : en 2019

Taux fixe: 1,58 %

Frais de dossier : 567 € payables au 1er

déblocage

Et un prêt relais :

Objet : Crédit relais sur subventions et

FCTVA

Montant : 527 000 €

Durée de l'amortissement : 24 mois

Remboursement: in fine

Intérêts : arrêtés et payables à la fin de

chaque trimestre civil

Déblocage des fonds : en 2019

Taux fixe: 0,75 %

Frais de dossier : 567 € payables au 1^{er}

déblocage

M. le maire présente à l'assemblée les nouvelles conditions d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion du Tarn et Garonne qui consistent en une augmentation de la redevance forfaitaire annuelle pour 2019 et 2020 tel qu'il suit :

> 59 € en 2019

Puis 74 € les années suivantes

Par agent, tout statut confondu, charges et frais de déplacements compris.

En cas d'absence non justifiée 48h ouvrées à l'avance, aux convocations médicales, une facturation complémentaire de 25 € par absence sera réalisée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'avenant à la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion du Tarn et Garonne.

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que lorsque la commune engage des travaux d'amélioration des performances énergétiques sur des équipements et bâtiments de son patrimoine, il est possible d'obtenir des certificats d'économies d'énergie (CEE) introduit par la loi d'orientation énergétique de juillet 2005.

Ce dispositif précise que pour des opérations standardisées, la commune peut bénéficier de CEE délivrés par le Ministère en charge de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Pour déposer un dossier au Registre National et obtenir les CEE, il est nécessaire d'atteindre le seuil des 50 GWh_{cumac}. Ces certificats peuvent ensuite être valorisés et représenter une ressource financière.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démarche de mutualisation du SDE 82 mise en place en 2012, destinée à organiser un groupement de collecte des CEE auprès de ses adhérents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De désigner le SDE 82 « Tiers Regroupeur » des CEE au sens de l'article 7 du Décret n°2010-1664 du 29 novembre 2010 relatif aux CEE, jusqu'à la fin quatrième période nationale fixée au 31 décembre 2020, date définie selon l'article 2 du décret n°2017-690 du 2 mai 2017 ;
- D'approuver la Convention relative au transfert et à la valorisation des certificats d'économies d'énergie au SDE 82 ;

Le Conseil Municipal a accordé une subvention à l'association de l'union sportive des écoles d'Albefeuille-Lagarde d'un montant de 2500 € pour les 3 classes afin de financer les voyages scolaires de juin 2019.

Le Conseil Municipal a approuvé le contenu et les conclusions du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du Grand Montauban en date du 27 septembre 2018 et a approuvé le montant des Attributions de Compensation figurant dans le rapport de la CLECT du 27 septembre 2018.

Conseil municipal du 5 février 2019

Vu le transfert provisoire de l'école de la Paillole sur le site de Lagarde pour l'année scolaire 2018-2019,

Vu le regroupement des écoles de la commune sur l'école de la Paillole à la rentrée scolaire 2019,

Vu la non utilisation du bus Renault Master immatriculé CP 878 LJ acquis en septembre 2015, qui servait à faire le transfert entre les 2 écoles,

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente le bus Renault Master immatriculé CP 878 LJ, au tarif de 16 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité a émis un avis favorable au rapport d'activité 2017 du GMCA.

Concernant les travaux sur le groupe scolaire d'Albefeuille Lagarde, attribution du marché public, lot : cuisine

LOT	Entreprises	Montant base € HT
N° 13 EQUIPEMENT CUISINE	CS PRO	28 677.77

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux sur l'aménagement de l'école de la Paillole. En cours de travaux, il s'est avéré nécessaire d'effectuer des travaux en plus-value de confortement du plancher suite à la découverte d'éléments structurels endommagés après dépose des plafonds (mise en place d'UPN).

Ces travaux, non initialement prévus, entrainent une plus-value de 2 000 € HT au lot Gros Œuvre (entreprise PONS).

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts du Grand Montauban Communauté d'Agglomération suite à l'intégration de la commune d'Escatalens.

Le Conseil Municipal a accepté d'encaisser le chèque reçu d'Orange d'un montant de 52.09€ concernant à un remboursement de la ligne téléphonique de l'école de la Paillole.

Conseil municipal du 18 mars 2019

Approbation du compte administratif 2018.

Affectation du résultat 2018.

Conseil municipal du 15 avril 2019

Vote des taux d'imposition des 3 taxes communales, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de toutes les taxes.

Année	Foncier non bâti	Foncier bâti	Taxe d'habitation	Ordures ménagères
2011	103,50 %	14,38 %	7,92 %	9.35 %
2012	103.50 %	14.38 %	7.92 %	9.35 %
2013	104.54 %	14.52 %	8.00 %	9.35 %
2014	105.59 %	14.67 %	8.08 %	9.35 %
2015	105.59 %	15.11 %	8.40 %	9.35 %
2016	105.59 %	15.56 %	8.65 %	9.35 %
2017	105.59 %	16.03 %	8.91 %	9.35 %
2018	105.59 %	16.51 %	9.18 %	9.35 %
2019	105.59 %	16.51 %	9.18 %	9.35 %

Vote des subventions versées aux associations :

FCL	0€
HARMONIE	0€
REVEIL LAGARDAIS	800€
COMITE DES FETES	1 500 €
ACCA	500€
BARRY TRACTEUR PASSION	400 €
TENNIS CLUB THEOPOLITAIN LAGARDAIS	150 €
TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO	150 €
USM CYCLISME	0€
FNACA	100€
AACVG (ANCIENS COMBATTANTS)	100€
AMICALE DES POMPIERS	100€
MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	50€
PREVENTION ROUTIERE	50€
ASSOCIATION DON DU SANG MONTECH	50€
BLEUET DE FRANCE	30€
USEP (écoles)	2 500 €
TOTAL	6480 €

Vote du budget mairie 2019.

Le conseil municipal a accepté de verser une indemnité de gestion aux Trésoriers sur le mois de mai d'un montant brut de 376.26 € au titre de l'année 2019.

Le conseil municipal a créé un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet à compter du 03/06/2019.

Le conseil municipal a créé un emploi non permanent d'adjoint technique à temps non complet à compter du 06/05/2019.

Le conseil municipal a créé un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 23/04/2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 12 voix pour et 1 abstention, a approuvé le PLU tel qu'il a été présenté à l'assemblée.

Le conseil municipal a adopté les nouveaux statuts du syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin qui devient Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Castelsarrasin suite à la prise de la compétence Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, il s'agit de tenir compte de la transformation automatique du Syndicat en Syndicat Mixte due à cette prise de compétence par le Grand Montauban.

Conseil municipal du 21 mai 2019

M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise PONS (lot : Gros Œuvre) ayant pour objet la modification du marché détaillée ci-dessous :

- > Suite dépose des plafonds, des renforts ont été nécessaires à mettre en œuvre (rapport du bureau de contrôle) : mise en œuvre de tirants métalliques, la dépose de plafonds plâtre.
- > Suite au dégagement du mur mitoyen du préau par le voisin (présence importante de végétaux) il a été constaté une fissure verticale qui a nécessité des reprises.
- > Suite à la modification du matériel de cuisine, il a été nécessaire de mettre en œuvre du réseau haute température.

Le conseil municipal approuve cet avenant en plus-value d'un montant de 8 137.00 € HT.

M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise SERVAT (lot : couverture tuile) ayant pour objet la modification du marché suite aux découvertes des planchers après démolition des plafonds, et remarques du bureau de contrôle, certains renforts de solives ont été nécessaires.

Le conseil municipal approuve cet avenant en plus-value d'un montant de 2 458.00 € HT.

M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise QUERCY CONFORT (lot : plomberie sanitaire CVC) ayant pour objet la modification du marché détaillée comme suit :

- > Travaux en plus-value pour attentes eau froide/eau chaude sanitaire/eaux usées cuisine et attentes eau froide/eaux usées machine à laver
- Travaux en moins-value pour le meuble kitchenette non fourni-posé

Le conseil municipal approuve cet avenant en plus-value d'un montant de 426.27 € HT.

Le conseil municipal accepte le remboursement de Groupama d'un montant de 402.04 € concernant la cotisation « Multirisque Collectivités Villassur ».

Le conseil municipal accepte le règlement du soutien financier de la fondation CNP assurances d'un montant de 650 € pour l'installation d'un défibrillateur.

Conseil municipal du 24 juin 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers des appartements appartenant à la commune, suivant l'indice IRL (Indice de révision des loyers) à compter du 1^{er} juillet 2019

IRL 1^{er} trimestre 2018 : 127.22 IRL 1^{er} trimestre 2019 : 127.22

	LOYERS	LOYERS
	1 ^{er} JUILLET 2018	1 ^{er} JUILLET 2019
INDICE IRL	127.22	129.38
Presbytère	447.07	454.66
Cabinet infirmier	64.74	65.84
Appartement poste	360.12	366.23
PALULOS	184.74	187.88

M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise PONS (lot : Gros Œuvre) ayant pour objet la modification suite à investigation sur enduit existant, il a été constaté une non adhérence d'où la nécessité d'effectuer une réfection de la façade.

Le conseil municipal approuve cet avenant en plus-value d'un montant de 11 552.16 € HT.

M. le Maire présente un avenant pour l'entreprise PSO (lot : peinture) ayant pour objet la modification du marché concernant des travaux en moins-value dus à la suppression de la peinture de l'ensemble du bâtiment A sauf la cantine.

Le conseil municipal approuve cet avenant en moins-value d'un montant de 3 420.00 € HT.

Le conseil municipal accepte le remboursement d'Arcadie d'un montant de 82.32 € concernant une facture payée 2 fois.

Le conseil municipal accepte le remboursement de Groupama d'un montant de 253 € des frais d'honoraires de l'avocat concernant le litige avec Mme Métairie.

TRAVAUX ET ACHATS REALISES PAR LA COMMUNE DE 2018 - 2019

	,
Finalisation révision PLU - UCE	7 884.35 €
Fenêtre cuisine salle des fêtes - CAVALIER	3 824.40 €
❖ Sol salle de conseil - SELVES	1 241.30 €
Fournitures clôtures école de Lagarde	811.45 €
Horloge cloches église Lagarde - BODET	1 545.60 €
Anti-pince doigts école Lagarde - PORTALET	765.14 €
Lits + draps école de Lagarde - WESCO	705.44 €
Enfouissement réseaux électriques et téléphoniques à la Pouzaque 1ère tranche	79 626.65 €
❖ Illuminations de Noël – DECOLUM	1 704.24 €
❖ Remplacement lampes éclairage public – SERVAT ENERGIE	7 879.20 €
❖ Fournitures pour mise en accessibilité – LINEAPRO	1 906.84 €
Installation lavabo école de Lagarde - PACE	1 468.80 €
Réparation plafond église Lagarde – RAIMOND-RIPOLL	813.60 €
Création cloison école Lagarde – RAIMOND-RIPOLL	866.40 €
 Entretien cuisine salle des fêtes – CARCUAC 	377.40 €
Mise en conformité électricité salle des fêtes – MONTELEC	2 217.79 €
❖ Réparation cumulus vestiaire foot – QG DU PLOMBIER	5 088.00 €
Démolition cheminée avec reprise du faîtage école Lagarde - SERVAT	996.00€
Déplacement du dépositoire cimetière de Lagarde – PORTAL	2 750.00 €

PROJETS POUR 2019

Finalisation des travaux de regroupement des 2 écoles
Enfouissement du réseau électrique et téléphonique à la Pouzaque (2ème tranche) + éclairage public
Mise aux normes accessibilité des bâtiments publics
Rénovation de la toiture du presbytère
Réfection parking mairie par le GMCA
Reprise trottoirs et continuité du chemin piétonnier de la Pouzaque par le GMCA
Travaux internes

SUBVENTIONS PERCUES

Réserve parlementaire pour enfouissement des réseaux et l'éclairage public de la Paillole - ETAT	10 654.86 €
 Subvention pour l'enfouissement des réseaux et l'éclairage public de la Pouzaque 1^{ère} tranche – SDE 82 	13 633.50 €
❖ Aide financière pour l'achat du défibrillateur – CNP ASSURANCES	650.00€

Le 1^{er} défibrillateur a été acquis par la mairie pour un montant de 1 966.56 €. Cet achat a été subventionné par Groupama pour un montant de 1 000€ et par CNP Assurances pour un montant de 650 €.



SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE



Présentation générale du compte administratif 2018

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de	Section de fonctionnement	391 702 €	470 891 €
l'exercice 2018	Section d'investissement	391 635 €	231 200 €

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation de	Report en section de fonctionnement		66 835 €
l'exercice 2017	Report en section d'investissement		42 678 €

TOTAL Réalisations + reports	783 337 €	811 604 €
------------------------------	-----------	-----------

FOND DE ROULEMENT FIN 2018	28 267 €	

Dépenses travaux école La Paillole	100 472 6
fin 2018	198 472 €

TOTAL fond de roulement fin 2018	226 739 €

Au vu d'un fond de roulement fin 2018 de 226 739 € et d'une épargne brute de la section de fonctionnement de 79 189 €, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition des 3 taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) en 2019.



REAMENAGEMENT ECOLE DE LA PAILLOLE



Coût prévisionnel

DEPENSES Montant HT 926 366 €

TVA 185 273 €

TOTAL TTC 1 111 639 €

RECETTES Subventions 376 995 €

Récupération de TVA 182 353 €

TOTAL 559 348 €

Reste à charge pour la commune 552 291 €

Financement des travaux par le Crédit Mutuel, montant global 1 094 000€

1° Prêt à long terme à taux fixe

Montant : 567 000 € durée : 20 ans Taux : 1,58 % annuité : 33 120 €

2° Crédit relais à taux fixe pour couvrir les subventions et le FCTVA

Montant: 527 000 € durée: 24 mois

Taux: 0,75 %

L'économie réalisée en dépenses de fonctionnement suite au regroupement des deux écoles est estimée à 21 000€ par an.

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES

SANGOÏ Maëva, Nicole, Véronique	29/06/2018	
VACHER Léon, Jean-Claude	08/08/2018	
BLOIS Mathéo, Alexandre, Gilles Dominique	06/03/2019	

MARIAGES

BLOIS Alexandre, Olivier, Raymond PELTIER Perrine, Valérie, Josée	22/12/2018	
COUGHLAN Nathalie, Kerry, Virginie ZOUTE Jonathan	27/10/2018	
ESTABES Patricia, Marie, Bernadette RAYMOND Roland, Michel	08/09/2018	

DECES

BONHÔTE Christiane, Nelly Née PELLETEY	24/11/2018	
ANGE Colette, Suzane Née FEYTET	08/01/2019	
MORETTIN Odile Née DELFEAU	08/02/2019	

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

MAIRIE

MAIRIE D'ALBEFEUILLE-LAGARDE	PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE	CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX
244 RUE PAUL ROUSSEL 82290 ALBEFEUILLE-LAGARDE ☎: 05.63.67.45.11	Sur rendez-vous, en appelant aux heures d'ouverture du secrétariat	M ^{me} SARDEING- RODRIGUEZ
昌: 05.63.67.59.28 Email: commune.albefeuillelagarde@wanadoo.fr		M. WEILL

MAIRIE	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8 H 30 - 12 H 00	13 H 00 – 17 H 00
MARDI	8 H 30 - 12 H 00	13 H 00 – 18 H 00
MERCREDI	Fermée	Fermée
JEUDI	8 H 30 - 12 H 00	13 H 00 - 17 H 00
VENDREDI	8 H 30 - 12 H 00	13 H 00 - 18 H 00
SAMEDI	9 H 00 - 12 H 00	Fermée

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		14 H00 – 16 H 30
MARDI		16 H 00 – 18 H 30
MERCREDI	8 H 30 – 12 H 00	
JEUDI		14 H 00– 16 H 00
VENDREDI		16 H 00 – 18 H 30

<u>Horaires du bureau de poste de la Ville du Temple:</u>

Du Lundi au Vendredi: 9 h-12h et 14h-17h

Le Samedi matin: 9 h - 12h

SALLE DES FETES

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES	Du 1er Mai au 30 Septembre	Du 1er Octobre au 30 Avril	CAUTION Salle des fêtes	CAUTION Entretien du four
1 journée de semaine pour les habitants de la commune	70 €	85 €	1 500 €	200€
1 journée de semaine pour les personnes extérieures	150 €	200€	1 500 €	200€
1 week-end ou jour de fête pour les habitants de la commune	100 €	170 €	1 500 €	200€
1 week-end ou jour de fête pour les personnes extérieures	250 €	300€	1 500 €	200€

Carte nationale d'identité

Depuis 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans.

Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans de plus si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que votre carte était encore valide le **1**^{er} **janvier 2014.**

Pour le mineur valable 10 ans.

INFOS: Les cartes d'identité ne se font plus à la mairie.

Les pré-demandes de passeports et de cartes d'identité se font sur le site Internet : ANTS.

Elles doivent être complétées, imprimées, et déposées sur rendez-vous dans les mairies ci-dessous :

MAIRIE	S CONCERNEES	A	DRESSES
CASTELSARRASIN	Tél : 05.63.32.75.00	5 Place de la Liberté	82100 CASTELSARRASIN
LAFRANCAISE	Tél : 05.63.26.48.48	Place de la République	82130 LAFRANCAISE
MONTAUBAN	Tél : 05.63.22.12.00	9, rue de l'hôtel de Ville	82000 MONTAUBAN

Attention aux délais importants, comptez entre 6 et 8 semaines avant le dépôt du dossier et 6 semaines pour l'obtention du titre.

Passeport biométrique

Passeport d'urgence : 30 € Valable 1an	Pour vos PASSEPORTS optez pour le timbre
Passeport délivré à un majeur : 86€	électronique.
Passeport délivré à un mineur +15ans : 42€	En quelques clics, recevez votre courriel ou
Passeport délivré à un mineur -15ans : 17€	par SMS. TIMBRES.IMPOTS.GOUV

Changement d'adresse

Il est rappelé qu'en cas de déménagement hors commune il est absolument nécessaire de faire connaître votre nouvelle adresse aux services de la Mairie et à la Poste afin de mettre à jour vos documents administratifs, notamment listes électorales, etc....

Journée citoyenne

Les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois



d'anniversaire de leurs 16 ans ou dans les trois mois qui suivent. Lors de l'inscription, qui peut être faite par le jeune ou par ses parents, se munir du livret de famille, la carte d'identité et un justificatif de domicile.

Le jeune sera convoqué avant ses 18 ans à la Journée d'appel de Préparation à la Défense.

Columbarium: Concessions:

Les cases au columbarium sont vendues	Les concessions sont vendues
au prix : de 1000€ l'unité pour une durée de 50 ans	au prix : de 500 € les 6 m² pour une durée de 50 ans

Pacs

<u>PACS EN MAIRIE</u>: En application de la loi adoptée fin 2016, et d'un de ses décrets d'application, publié en mai 1917, la gestion des Pacs (Pacte civil de solidarité) a été transférée, <u>depuis du 1^{er} novembre 2017</u>, des tribunaux d'instance aux officiers de l'état civil en mairie.



Lors de la cérémonie remise des prix

Pour notre participation aux concours des villages fleuris par le Conseil Départemental organisé, nous avons obtenu la 6èmeplace dans notre catégorie, « les compliments du Jury » des communes de 301 à 1000 habitants, récompensés par un chèque de 110 €, un trophée et un magnifique livre sur le fleurissement.



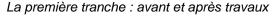


COMMUNE D'ALBEFEUILLE-LAGARDE

Le SDE 82 achève l'enfouissement des réseaux au hameau de la Pouzaque

La municipalité a mandaté au Syndicat Départemental d'Energie l'effacement des lignes électriques et téléphoniques aériennes traversant le hameau de la Pouzaque. Cette opération de grande envergure a été scindée en deux tranches ; la première a été réceptionnée l'an passé, la seconde devrait s'achever cette année. La construction du nouveau réseau électrique en souterrain, confiée à l'entreprise Citel, s'accompagne du réaménagement des trottoirs et de la modernisation de l'éclairage public. D'ici la fin de l'année, 11 nouveaux candélabres et lanternes, bien plus économes en énergie que les anciens appareils, seront installés.

Sur la partie électrique, cette opération d'embellissement est financée à hauteur de 88 % du montant hors taxes par le SDE 82, la part restante étant prise en charge par la commune. Le Syndicat apporte également une aide au financement des réseaux de télécommunication et d'éclairage public.







Le chèque énergie 2019 a été distribué

Cette année, le chèque énergie est ouvert aux ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (une personne constitue 1 unité, la deuxième 0,5 et chaque personne supplémentaire 0,3) est inférieur à 10 700 € (contre 7 700 € auparavant). Il est envoyé par courrier et il n'y a aucune démarche à faire pour l'obtenir, hormis la déclaration de revenus. En effet, l'administration fiscale se charge de constituer un fichier établissant la liste des personnes remplissant les conditions d'attribution. En 2019, la valeur du chèque énergie varie de 48 € à 277 €. Pour l'utiliser, il suffit de le compléter au dos, en s'aidant de sa facture. Il sert à payer l'électricité ou le gaz ou le fioul domestique ou le bois et le cas échéant, des travaux de rénovation énergétique. Pour en savoir plus, un numéro de téléphone : 0805 204 805 et un site internet : www.chequeenergie.gouv.fr sont à votre disposition.

La Municipalité : le temps des vœux



Dimanche 13 janvier à 15h30, les Algardois ont répondu présent à l'invitation de M. le Maire, Marc Bourdoncle.

Entouré des Conseillers Municipaux, M. Bourdoncle remercie Brigitte Barèges Présidente du Grand Montauban et Maire de Montauban, Pierre-Antoine Lévi, Philippe François, Clarisse Heulland, Dominique Sardeing-Rodriguez et Michel Weill les 2 conseillers départementaux, le Président des Maires du Tarn et Garonne et Maire de Villemade Francis Labruyère, Françoise Pizzini Maire de Lacourt St Pierre, Bernard Paillarès Maire de St Nauphary, Pierre Bonnafous Maire de Corbarieu, Claude Vigouroux Maire de Reynies, Alain Gabach Maire de Lamothe Capdeville, Jean-Louis Ibres Maire de Bressols, Guy Portal Maire de Barry-d'Islemade, le représentant de la brigade de gendarmerie de Castelsarrasin Moissac, les pompiers de Lafrançaise représentés par Franck Segonne, Aldo Constantini président de la FNACA cantonale, Jean Garrigues président de l'Adoma.

Ensuite il a présenté les traditionnels vœux pour cette année 2019, a remercié l'ensemble du Conseil Municipal, les employés communaux pour leur dévouement et les associations....

En 2018, de nombreux travaux ont été entrepris : avancement des travaux de l'école de la Paillole, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, éclairage de la Pouzaque.... Avec le Grand Montauban Communauté D'Agglomération en projet 2019 trottoirs, voirie, reprise des chemins communaux... etc.

Progression de la population avec +7 habitants = 647 Algardois(es).

Le village a participé au concours des Villes et Villages fleuris organisé par le Conseil Départemental et a obtenu le 6ème prix dans la catégorie entre 300 et 1000 habitants.

Enfin, tout le monde a partagé et dégusté la galette des rois dans une ambiance conviviale.





Le Service Information Jeunesse du Grand Montauban a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations.

Plusieurs services vous sont proposés :

Le service *information documentation* sur les thématiques suivantes : Vie quotidienne, Loisirs-Vacances, Europe-International, Formation, Emploi, le *service accès Internet / bureautique*, le service aide au logement — Point Relais CAF, le service aide aux projets de jeune — ID'J, le service mobilité européenne, le service CV et lettre de motivation, le service Billetterie spectacles : vente de spectacles sur Montauban, le service carte de réductions jeunes : est réservé aux jeunes de moins de 26 ans résidant, étudiant ou travaillant dans la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Elle donne droit à son titulaire aux réductions, avantages ou gratuités dans les établissements culturels et sportifs ou commerces du Grand Montauban.

Nous serons présents à la mairie, le mercredi 11 septembre de 15h à 18h pour vous informer sur les jobs, le BAFA, la mobilité internationale, la mobilité locale et répondre à vos questions.



RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

- Pas de déchets verts dans le Tarn et dans la nature.
 - Certains riverains du Tarn n'ont aucunement adopté des pratiques respectueuses de la nature. En effet, une minorité s'obstine à jeter leurs déchets verts dans le <u>Tarn alors qu'une benne est à leur disposition au terrain de foot le 3ème mardi du mois.</u>
- D'autres habitants de la campagne s'obstinent à jeter leurs déchets verts dans les bois, les friches et les accotements, gestes à ne pas faire.
- Ne pas brûler les plastiques dans les champs par respect du voisinage et de la nature
- De plus, il est formellement **INTERDIT** de déposer quoi que ce soit sur le terrain à côté du parking de l'école de la **Paillole**.
- Malgré les campagnes de sensibilisation, le respect de l'environnement, pour certains, n'est toujours pas le réflexe naturel.
- D'avance merci de votre civisme



Les haies, les arbres qui empiètent sur le domaine public doivent être taillés par le propriétaire.

L'entretien de l'écoulement des aqueducs d'accès à la propriété doit être réalisé par le propriétaire.

Propreté de la voirie urbaine



Lors de la promenade des chiens dans le village, il est indispensable que les propriétaires nettoient les déjections produites par leurs animaux pour laisser la voirie propre et sûre. Merci

Trop de chiens divaguent dans la nature sans surveillance.

Pour les propriétaires un peu laxistes qui laissent leurs chiens divaguer à leur guise, sous couvert de « liberté et absence de contraintes », Il convient d'évoquer les risques que <u>leur animal cause un accident</u> de la circulation (il peut être blessé, ou si par réflexe le conducteur l'évite, provoquer indirectement des dégâts), <u>qu'il morde un passant</u> (qui voudrait par exemple le repousser ou l'empêcher de venir flairer son enfant), <u>qu'il se mette à poursuivre</u> tout ce qui se déplace un peu rapidement (les chats, les cyclistes, les voitures) ou <u>qu'il terrorise une personne</u> qui n'est pas familière des chiens.

Si vous ne pensez pas aux autres, pensez au moins à lui : votre chien peut se faire écraser par un véhicule.

Dans tous les cas, c'est votre responsabilité civile qui est engagée, on l'a encore vu récemment avec les chiens dits « dangereux »

ATTENTION: tous chiens errants et en liberté seront récupérés par la fourrière

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne tels que tondeuse à gazon, perceuse ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h et
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TRI DES DECHETS

Les ordures ménagères

Le calendrier des ordures ménagères 2015 est disponible à la Mairie.

Les conteneurs **JAUNES** seront collectés **le MERCREDI** toutes les 2 semaines.

La collecte sera effectuée même les jours fériés, à partir de 5 heures du matin (Veillez à sortir les conteneurs la veille).

↓ Veuillez rentrer vos conteneurs après le passage du camion de ramassage des poubelles. Nous les retrouvons sur la voie publique, cela peut occasionner des accidents.

<u>INTERDICTION</u> de mettre tous <u>DECHETS</u> VERTS dans les conteneurs <u>JAUNES</u> ou <u>BLEUS</u> sous peine de SANCTION.

La collecte des textiles

Les types de déchets collectés dans ces bornes :

- Vêtements
- Chaussures (pensez à attacher les paires par les lacets)
- Linge de maison.
- > Petite maroquinerie (sac à main, ceintures...)

Les apports doivent être rassemblés dans un sac fermé (moins de 50 litres) et déposés dans le conteneur.

Les types de déchets qui ne sont pas collectés par ces bornes :

- Vêtements souillés
- Chaussures trouées, sans semelles
- Chiffons

Cette borne se trouve au stade d'ALBEFEUILLE-LAGARDE



Les conteneurs pour récupérer le verre :

- ➤ Un conteneur à LAGARDE (au stade)
- ➤ Un conteneur à la PAILLOLE
- Un conteneur côte du TAP

Mise à disposition de la benne municipale

<u>**1**^{er} **MARDI DU MOIS :**</u> FERRAILLE

AU STADE DE LAGARDE

<u>**2**^{ème} MARDI DU MOIS</u>: FERRAILLE (LE MATIN)

PLACE DE LA PAILLOLE

3ème MARDI DU MOIS: DECHETS VERTS

AU STADE DE LAGARDE

4ème MARDI DU MOIS: DECHETS VERTS (LE MATIN)

PLACE DE LA PAILLOLE

Déchetteries

Les déchetteries de la zone industrielle Nord (05.63.22.71.01) et d'Albasud (05.63.02.42.42) sont ouvertes *gratuitement aux particuliers*. Lors de votre première visite, un badge vous sera remis sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, PTT...) Il devra obligatoirement être présenté à chaque venue aux déchetteries.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8H30 à 18H30 et fermées les dimanches et jours fériés.

Déchets acceptés :

- ➤ les déchets ménagers occasionnels : végétaux, encombrants (réfrigérateurs, meubles...), gravats inertes, ferrailles, appareils électroniques, piles, batteries, vêtements, bois dangereux, pneumatiques...
- ➤ les déchets dangereux pour notre santé et notre environnement : produits de bricolage, de jardinage, tubes néons, ampoules électriques, les déchets d'emballage : cartons pliés, papiers journaux, bouteilles plastique, emballages verres.

Déchets refusés :

les ordures ménagères, les éléments entiers de voiture ou de camion, les cadavres d'animaux, les produits explosifs, radioactifs, l'amiante, les médicaments périmés et leurs emballages.

Mise à disposition du compost

En fonction du stock, vous pouvez vous procurer du compost, gratuitement, auprès de la plateforme de compostage d'ALBASUD à Montauban.

Pour cela, vous devez vous-même en assurer le chargement et le transport.

Pour tout renseignement, contacter le *05.63.03.08.71* ou le *06.84.50.95.47*.

Collecte des encombrants

L'enlèvement des encombrants se fera le dernier jeudi du mois par Montauban Service. Il se fera en porte à porte dans la limite de 4 m3 par adresse.

MODALITES D'INSCRIPTION

Avant le passage, les usagers doivent appeler au plus tard 48 h avant la collecte, c'est-à-dire le mardi, au numéro indigo suivant: **05.63.03.84.53**

MODALITES DE DEPOT

Les encombrants doivent être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir la veille au soir du jour de collecte. (Attention pas plus de 4 m3 par adresse).

DECHETS AUTORISES

- *ELECTROMENAGER*: (Cuisinière, frigo, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout avec réservoir vide, TV et matériels HI-FI)
- **AMEUBLEMENT**: (Table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, commode, salon de jardin, parasol)
- *APPAREIL DE CHAUFFAGE ET SANITAIRE* : (Radiateur, chaudière démontée, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabo, bac à douche, bidet)

DECHETS INTERDITS

Gravats, décombres et débris de travaux publics et particuliers

Déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle, commerciale

Ordures ménagères, pneus de véhicules, toutes carcasses de véhicules, pièces détachées, fûts, bidons, batteries, revêtement de sol, déchets verts et autres putrescibles.

Composteurs pour déchets verts

La déchetterie ECOSUD vous propose deux modèles de composteurs en PVC et en bois.

Avenue de Grèce Z I ALBASUD MONTAUBAN

Du lundi au samedi 8 h 30- 18 h 30 tel : 05.63.02.42.42. En PVC à 20 € et en bois 35 €



Albefeuille-Lagarde

622 habitants Milieu : Mixte rural

Chiffres clés du Grand Montauban 2018 - NB

NB : Impossibilité de transmettre des données par communes pour les ordures ménagères et la collecte sélective.



Le recyclage du verre 2018

	Votre commune		Moyenne du SIRTOMAD	Moyenne nat. du milieu mixte rural	Tendance par rapport au milieu
Performances de verre	Tonnes	Kg/hab	Kg/hab	Kg/hab	
2017	23,78	38,55	27,87	20	
2018	24,13	38,80	28,20	28	
Evolution de votre commune 2017/2018	+1% 🖒				

Les bornes à verre de la commune	Nbre de bornes	Hab/bornes	Moyenne nat. du milieu	Tendance
2018	4	156	350	

Impact environnemental

Nombre de bouteilles triées par votre commune

53 627

Tonnes de CO2 évitée

57

Communication

Valoriser ses biodéchets



Le SIRTOMAD accompagne les particuliers et les professionnels dans le tri et la revalorisation de leurs biodéchets.

A travers des campagnes **de broyage** et un accompagnement dans **le compostage**, vous pourrez réduire vos déchets, obtenir un engrais naturel et préserver l'environnement.

Nouvelles Bornes PAM

A partir du mois de juillet 2019, le SIRTOMAD lance une expérimentation d'un an, pour permettre aux citoyens de recycler leurs petits appareils électroniques.

Vous pourrez alors déposer gratuitement dans des bornes, tous vos petits appareils électriques et électroniques cassés tels, les fers à repasser, les jouets électroniques, les clés USB, les sèche-cheveux, les grille-pains, les unités centrales, les aspirateurs, les



téléphones, les perceuses, les claviers / souris...



Troc-voisins

www.troc-voisins.fr

Ce vide grenier virtuel met en relation les particuliers souhaitant se débarrasser d'objets autrement qu'en les jetant aux encombrants ou en déchetterie, à travers un don ou une vente à petit prix.

Les annonces géolocalisées sont classées par







PRATIQUE: Un module « Où jeter vos déchets? » répertorie tous les déchets et vous dit où les jeter.

www.sirtomad.com

N'hésitez pas à vous abonner à notre Newsletter

CONTACT: 05 63 22 13 13 - contact@sirtomad.com

IMPORTANT!

Identification des frelons

Aucune région n'est épargnée même au nord de la Loire.

Cela va empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays-Bas

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. Car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.



Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc....Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine= 2000 à 3000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts. Sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.







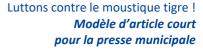
Lisez ceci, cela pourra vous sauver de quelques problèmes majeur, y compris de la maladie de Lyme. Dès le printemps de retour et les tiques vont se montrer.

Appliquer une noisette de savon liquide sur une boule de coton (coton tige), couvrir la tique avec la boule imbibée de savon et tamponnez-la pendant quelques secondes (15-20), la tique va spontanément se

détacher et se coller au coton quand vous enlèverez celui-ci.

Cette technique a fonctionné chaque fois qu'elle a été utilisée ,, et elle est beaucoup moins traumatisante pour le patient ... !

Conclusion : lorsque vous partez en randonnée -faire les foins - ou tout autre contact avec l'herbe ou les arbres, Ayez toujours dans votre sac un petit flacon de savon liquide et quelques cotons tiges - on obtient un effet similaire avec toutes les huile du commerce.





Le moustique tigre : qui est-il?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 42 départements¹.

Depuis 2008, il s'est progressivement implanté dans le Sud de la France jusqu'à colonisé l'ensemble des départements de la région Occitanie (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne). Il colonise progressivement le territoire national.





Taille réelle

Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

<u>Ce moustique de très petite taille</u> est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du virus zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

• Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Détruire les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- Enlever ou vider régulièrement tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, veiller à la bonne évacuation Desseaux de pluie
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs. Entretenir le jardin : élaguez, débroussaillez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Agence régionale de santé Occitanie Délégation départementale du Tarn et Garonne 140, Avenue Marcel Unal BP 731 82013 MONTAUBAN CEDEX 96 TEL / 05.63.21.18.79 www.ars.occitanie.sante.fr

Pour en savoir +

Agence régionale de Santé Occitanie: https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3

¹ Dates d'implantation du moustique *Aedes albopictus* dans les 42 départements concernés : Alpes-Maritimes (2004), Haute-Corse (2006), Corse-du-Sud et Var (2007), Alpes-de-Haute-Provence et Bouches-du-Rhône (2010), Gard, et Hérault (2011), Vaucluse, Lot-et-Garonne, Pyrénées orientales, Aude, Haute-Garonne, Drôme, Ardèche, Isère et Rhône (2012) Gironde (2013) Savoie et Saône-et-Loire (2014), Ain, Bas-Rhin, Dordogne, Landes, Lot, Pyrénées-Atlantiques, Tarn-et-Garonne, Val-de-Marne et Vendée (2015). Aveyron, Gers, Haut-Rhin (2016), Aisne, Ariège, Corrèze, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine, Hautes-Pyrénées, Indre, Lozère et Maine-et-Loire (2017)

Les personnes qui en voient doivent en informer la mairie.

L'ECOLOGI(T) DANS LE BOURG

L'écologi(t) est un outil de sensibilisation à l'écoconstruction qui prend la forme d'une tinyhouse, petite maison itinérante que l'on pouvait visiter ou expérimenter en y dormant gratuitement une nuit, sur le grand Montauban de juin à septembre 2018 et dans cinq sites différents.

Pendant deux mois les habitants du Grand Montauban ont pu voir circuler l'Ecologi(t) sur les routes montalbanaises. Plus de quatre cents personnes ont déjà visité cette petite maison écologique qui sensibilise à l'écoconstruction via la médiation et l'expérimentation.

Vous aviez un projet de rénovation ou de construction, vous vous posiez des questions sur le choix des matériaux, ce projet était fait pour vous. A Albefeuille-Lagarde pour une session de dix jours du 10 au 19 août, vous pouviez visiter le tiny-house et rencontrer un médiateur avec qui vous pouviez échanger sur votre projet. Envie de passer une bonne nuit expérimentale dans cet espace pédagogique, c'était possible et gratuit grâce au Grand Montauban et son service du développement durable.

Construire un mur écologique et respectueux de notre environnement, Maisons Paysannes Tarn-et-Garonne en partenariat avec l'association Aviada proposait une rencontre pour parler des murs (bois, paille, terre crue, etc). Vaste sujet avec la participation de Benoît Massip, adhérent MPF et maçon à La Salvetat-Belmontet, et toutes vos questions et aussi vos expériences à partager.

La délégation Tarn-et-Garonne de Maisons Paysannes de France agit pour la préservation et valorisation du patrimoine bâti rural et paysager.

L'association Aviada organisait cinq conversations thématiques permettant de rencontrer des acteurs de l'écoconstruction (association, artisan, établissement public). Les conversations étant gratuites



INSCRIPTIONS ECOLES 2019-2020

Enfants habitants à Albefeuille-Lagarde

Première inscription en maternelle.

Ils sont acceptés à l'école dès la rentrée 2019. L'inscription à lieu en deux temps :

- à la Mairie
- À l'école

Les documents suivants sont nécessaires :

- ➢ le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant



Merci de bien vouloir prendre rendez-vous au **05.63.67.49.73** pour procéder à l'inscription de votre enfant.

Enfants nés entre janvier et septembre 2017 (toute petite section de maternelle)

Ces enfants pourront être acceptés à l'école, en fonction des places disponibles. Les enfants nés au début de 2016 seront prioritaires.

Merci de prendre contact au **05.63.67.49.73**, afin de s'assurer des places disponibles.

Inscription dans une autre classe

Pour les enfants provenant d'une autre école, l'inscription a lieu en deux temps :

- ➢ à la Mairie
- ➢ à l'école

Les documents suivants sont nécessaires :

- ➢ le livret de famille
- le carnet de santé
- le certificat de radiation de l'ancienne école

Merci de prendre rendez-vous au **05.63.67.49.73** pour procéder à l'inscription de votre enfant. Pour les enfants déjà inscrits sur l'école, aucune démarche n'est à effectuer.

Enfants hors commune

Ils ne seront acceptés qu'en fonction des places disponibles. Vous pouvez contacter l'école (05.63.67.49.73) pour les inscrire en liste d'attente.

TARIF des repas pris à la cantine scolaire :

➤ Elèves : 2,80€ Adultes : 4,50€

TARIF de la garderie :



Tarif: 2,00€ par jour, par enfant

Forfait au nombre de jours de garderie par famille dans le mois :

de 11 à 19 jours : 20,00 € de 30 à 39 jours : 30,00 €

de 20 à 29 jours : 25,00 € à partir de 40 jours et + : 40,00 €



ECOLE DE LAGARDE - CLASSE DES CE2 - CM1 - CM2 VOYAGE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE ET ACTIVITÉS

Voyage scolaire en Dordogne

Cette année, nous sommes partis fin juin en Dordogne, Nous avons passé une semaine de découvertes bord de la Dordogne. autour de la préhistoire et du moyen-êge. Nous avons fait du cance et une descente

en gabarres sur la Dordogne. Nous avons été logés dans un centre de vacances au



Voici natre programme:

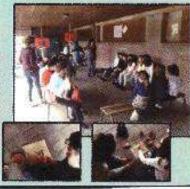
- lundi 24 juin : installation au centre et visites des châteaux de Monbazillac et de Bridaire.
- Mardi 25 juin : visite de Lascaux IV et atelier «Cro-Magnon chasseur: fabrication de couteaux ou bifaces».
- Mercredi 27 juin : visite et activités sur «les traces des prédateurs» ou Musée National de la Préhistoire des Eyziès, Activité conoë dans l'après-midi,
- Jeudi 28 juin : visite du Château de Beynac et descente en gabarres sur la Dordogne pour finir la journée.
- Vendredi 29 juin : visite du Château de Castelangud avec initiation au tir de trébuchet et d'arbalète. Visite du Gouffre de Padirac avant de rentrer.
- Sans oublier la boum du jeudi soir....

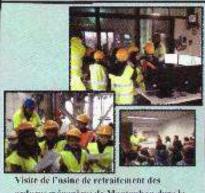


Archives Départementales : travail sur la Première Guerre Mondiale et l'abrication des sceaux.

Projet archéologique - Travail sur l'art paléolithique : fabrication de pinceaux, pigments et réalisation d'oeuvres d'art.



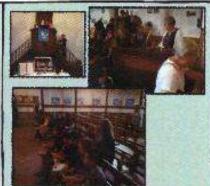




ordures ménagères de Montauban dans le endre de notre projet labellisation «Feo-Erole.o



l'ête des Sciences - Maison Fermat à Beaumont de Lomogne. Activités autour des mathématiques.



Journées du Patrimoine : visite du Temple de Barry.

CLASSE DECOUVERTE A LA MER

Nous sommes partis à Port Leucate du lundi 17 au vendredi 21 juin. Les maternelles nous ont rejoints mercredi midi.

Pendant la semaine, nous avons fait un rallye photo, un herbier, des nœuds marins, de la pêche à pied, une promenade en bateau. Nous avons vu des tortues. Nous avons aussi joué sur la plage et trempé les pieds dans l'eau.

Il a fait très beau.

C'était super













LA



PAROLE

A

NOS



ASSOCIATIONS



COMMUNALES





P. E. A. Z

L'Association des Parents d'Élèves d'Albefeuille Lagarde encore au service de la Commune et de ses habitants, et ce depuis 5 ans

Notre association poursuit le but de soutenir l'école en créant du lien entre les différents acteurs de l'école et

de la commune.

Pour cela, nous, parents bénévoles, organisons tout au long de l'année des actions et manifestations telles que :

- café de bienvenue le jour de la rentrée
- calendrier de l'école,
- goûters offerts aux enfants lors de la semaine du goût,
- sortie à la patinoire,
- vente de galettes des rois (en partenariat avec la boulangerie),

e conviviale (St Patrick...)

chasse aux œufs dans le village

différentes sorties scolaires de chacune des classes.

vente de mets, confitures, jus de fruits réalisés par les parents au Marché de Montauban

ssociation participe au P.E.D.T (Projet Educatif De Territoire) oprdonné par la mairie. Dans ce cadre, nous avons proposé différents

ateliers 1 heure par semaine sur le temps périscolaire

- potager - ieux coopératifs - expériences scientifiques et magiques - confection de jeux de kermesse et mascotte - découverte de la langue des signes

Afin de privilégier la découverte et l'éveil, L'A.P.E.A.L participe financièrement aux

Toujours motivés les parents de l'association souhaitent que la prochaine année puisse faire naître de nouveaux projets permettant de consolider le lien des acteurs locaux dans un esprit de solidarité, d'éveil et d'échange.

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter.



Association des Parents d'Élèves d'Albefeuille-Lagarde <u>ape.albefeuille.lagarde@gmail.com</u> Maëlle VACHER: 06 29 46 20 57

FESTIVITES 2019

FÊTE DE LA SAINT JEAN LA PAILLOLE TRADITIONNEL REPAS DE LA SAINT JEAN A LA PAILLOLE

ANIMATION MUSICALE AVEC SAFARI MUSIQUE RESTAURATION SUR PLACE

- Menu à 12 euros /enfant de de 8 ans 5 euros
- Verre d'apéritif, Salade fraîcheur, saucisse frites ou merguez, fromage, dessert, café et vin compris. Prière de réserver pour un meilleur service

TRADITIONNEL FEU DE LA SAINT JEAN REPRISE DU BAL

≈≈≈≈≈

FÊTE DE LAGARDE

Samedi 3 Août

Animation: Manège, Tir à la carabine, Toboggan

Concours de pétanque organisé par le Point Boulangerie Bar

Repas : Entrée, Rougail de Poulet selon Les Saveurs d'Aubin, Salade, Dessert, Café et vin compris - 16 Euros// Enfant 6 euros - Sous réservation et règlement jusqu'au 26 juillet -

Soirée dansante - ORCHESTRE SALSA PARILLA

<u>Dimanche 4 Août</u>

Messe – Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts, Apéritif offert par le comité.

Concert

Concours de pétanque -

Animation: Manège, Tir à la carabine, Toboggan...)

Apéritif, Grillades, Assiettes gourmandes

Bal avec EVASION DANCE

Feu d'Artifice Reprise du Bal

~~~~~

#### **COURANT SEPTEMBRE**

# 2° Marché Gourmand et Artisanal (sous réserve)

La plupart des producteurs sont de la commune.

Vous trouverez autour de la place des producteurs et des créateurs de la commune. La restauration est assurée par les exposants et le comité des fêtes Vous trouverez également des artistes passionnés (créateur de bijoux, tableaux, etc.)

# ASSOCIATION LE REVEIL LAGARDAIS Les Aînés d'Albefeuille Lagarde

Nous avons différentes activités : jeux de cartes, scrabble, atelier décoration, peinture, sorties culturelles et Touristiques, loto, repas, anniversaires de Mariage, goûters, bibliothèque pour adultes ouverte à tous les habitants d'ALBEFEUILLE LAGARDE, les lundis et mardis après midi, au local des aînés au rez-de-chaussée de la Mairie. Dons d'objets décorés de Noël, a l'Association de personnes en situation de handicap « Y ARRIVAREM » et Téléthon. Au mois de Février repas de l'assemblée générale, suivi d'un divertissement très apprécié: ROMI le ventriloque et tours de magie.

Sortie restaurant « Ô.Berges du Tarn » à Montauban au mois de mai.

7 juin : Sortie touristique : Collioure en bordure de la côte Méditerranéenne, promenade en mer, repas typiquement Catalan, circuit en petit train touristique.



De magnifiques plantes feront la joie des gagnants Au mini Loto de Printemps, suivi d'un goûter..



Repas d'Automne au Restaurant de Meauzac nous avons eu le plaisir de souhaiter les noces de diamant de Mr et Mme Marty



IL est reconnu que les activités associatives stimulent nos neurones et nous font vieillir en meilleur santé. Etre adhérent à une association c'est le plaisir de se retrouver en toute convivialité, en participant à des activités, à s'entraider, afin de briser l'isolement des Ainés. Alors, jeunes et moins jeunes retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons

La Présidente : Marie-Hélène NAWROCKI

Pour tous renseignements ou Adhésions : TL 07.62.05.89.75



#### HARMONIE LA GYM DU BIEN ÊTRE ~ LA SANTE PAR LE CORPS

Si vous êtes persuadés que l'activité physique participe au mieux être physique et mental et donc au maintien de votre santé, Brigitte et Patrice seront heureux de vous accueillir. Ils sont diplômés et Patrice est également diététicien.

Détenteurs de « la charte sport santé », nous proposons un accès à une offre de pratique de qualité, variée, adaptée à vos possibilités, avec à destination des adolescents, adultes, seniors des deux sexes.

#### Témoignage:

Le Pilates, par sa douceur, m'a réconciliée avec l'activité physique et m'a permis d'apaiser certaines tensions. La pratique régulière m'a apporté une meilleure conscience corporelle, grâce au mouvement et à la posture. Le cours se déroule dans une ambiance bienveillante et se termine souvent par de la relaxation, ce qui me permet de poursuivre ma journée très détendue!

Le Body Sculpt m'a donné le goût de l'effort et du dépassement de soi. Idéal pour tonifier son corps, le cours se déroule en musique, dans une ambiance très conviviale et se termine par des étirements.

Ces 2 disciplines, que je pratique depuis plusieurs années maintenant, m'apportent beaucoup de bien-être. Elles se font en petits groupes, sont accessibles à tous et les animateurs s'adaptent à nous et à nos spécificités.

En plus, c'est local! A deux pas de chez moi, je ne pouvais pas passer à côté de cette offre.

**Body Sculpt**: Technique de renforcement du système cardio-vasculaire et musculaire, pour augmenter la condition physique, tonifier et sculpter la silhouette. Mouvements simples, accessibles à tous, en musique. Utilisation de petit matériel (élastiques, poids, ballons...).

**Stretching**: Technique d'étirements pour assouplir, renforcer l'élasticité des tendons et des muscles, et augmenter la souplesse générale de l'organisme.

Circuit Training: Entraînement ludique, adapté à tous, où chacun évolue en un seul cours sur une suite d'ateliers utilisant du petit matériel, qui développent les capacités cardio-vasculaires et le renforcement musculaire.

Gym douce Pilates: Par la conscience corporelle, sentir son corps pour mieux l'apprivoiser, un travail global de renforcement et de détente musculaire, d'étirement et d'assouplissement, des muscles profonds (muscle de la posture) et périphériques pour retrouver un bon maintien, protéger sa colonne vertébrale, retrouver un corps tonique, dénoué, déstressé. Une technique de plus en plus recommandée par les professionnels de santé tant ces bienfaits sont nombreux.

Ateliers seniors : par des exercices adaptés, améliorer la condition physique, maintenir l'autonomie.

Jours et heures de pratique : CALENDRIER SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS

#### Renseignements, inscription: Brigitte MIEULET au 05/63/67/45/02, 06/84/14/31/75,

|                                                                                                   | LUNDI       | MARDI       | MERCREDI     | JEUDI       | VENDREDI  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|-----------|
| ALBEFEUILLE LAGARDE                                                                               |             |             |              |             |           |
| Pilates                                                                                           | 18H30/19H30 |             |              |             | 9H/10H    |
| Body Sculpt                                                                                       |             |             | 19H15/20H15  |             |           |
| Stretching                                                                                        |             |             |              |             | 10H/10H45 |
|                                                                                                   | •           | MEAU        | ZAC          | •           | •         |
| Gym Senior                                                                                        |             | 9H/10H      |              |             |           |
|                                                                                                   |             | LAFRAN      | CAISE        |             |           |
| Pilates                                                                                           |             |             | 9H15/10H15   |             |           |
|                                                                                                   |             |             | 11H/12H      |             |           |
| Stretching                                                                                        |             |             | 10H45/11H    |             |           |
|                                                                                                   |             | MONTAUBAN   | V (Gasseras) |             | •         |
| Pilates                                                                                           | 16H/17H     | 17H30/18H30 |              | 17H30/18H30 |           |
|                                                                                                   |             | 18H30/19H30 |              | 18H30/19H30 |           |
| Circuit Training                                                                                  |             |             | 17H/18H      |             |           |
| Body Sculpt                                                                                       |             |             | 18H/19H      |             |           |
| Gym Senior                                                                                        | 15H/16H     |             |              |             |           |
| MONTAUBAN (centre social les Chaumes)                                                             |             |             |              |             |           |
| Pilates                                                                                           |             | ,           |              | 12H30/13H30 |           |
| ATELIER PREVENTION DES CHUTES                                                                     |             |             |              |             |           |
| A partir de 60 ans, un atelier de 12 semaines. Pour plus de renseignements merci de nous appeler. |             |             |              |             |           |

brigitte.mieulet@gmail.com

# Douze tonnes ont été collectées



L'Association « Les Bouchons D'Amour du Tarn et Garonne » a réuni ses bénévoles à Albefeuille-Lagarde, chez M. Orbello, pour charger dans un camion de 90 m³ le résultat de sa collecte annuelle de bouchons en plastique sur l'ensemble du département.

Douze tonnes de bouchons ont ainsi pu être chargées et expédiées à l'usine de traitement qui les transforme en d'autres objets eux-mêmes recyclables. L'argent récolté par la vente à l'usine de ces bouchons est intégralement consacré à l'achat de matériels et équipements indispensable aux handicapés.

Cette sympathique réunion a été animée par le président Jean-Claude Malo renforcée par la présence du président régional et national Guy Marquillé.

A cette occasion, un chèque de 16 200€ a pu être remis à un bénéficiaire pour un achat d'un fauteuil électrique et électronique particulièrement coûteux et cependant indispensable.

L'assemblée générale de l'association a reconduit les membres du bureau et accueilli deux nouveaux administrateurs au sein de son conseil.

Cela a été aussi l'occasion de remercier chaleureusement la Municipalité d'Albefeuille-Lagarde pour le soutien apporté, ainsi que tous ceux qui se dévouent pour la collecte qui continuera en 2019.

Les bons bouchons à collecter : les bouchons en plastique des bouteilles d'eau, de jus de fruits, de sodas, de lait, de compotes à boire, fontaines à eau, de crème à consommer, de sirops, de yaourts à boire, les capsules (en plastique) des bouteilles de vin .

Merci de votre compréhension et de votre aide à notre association.

# ACCA d'Albefeuille-Lagarde 2018/2019







Le bilan de la saison 2018/2019 est assez satisfaisant. Concernant les lièvres, perdrix et faisans, nous constatons leur présence sur le territoire d'une année à l'autre.







Encore cette année les palombes ont posé quelques problèmes sur les semences. Peu de cailles des blés







et de tourterelles sauvages. Bécasses et grives moins présentes, ceci est dû à la douceur de l'hiver.

Cette année 6 chevreuils prélevés, dont 1 offert à la Croix Rouge, 2 sangliers et 4 renards au cours des 23 battues organisées dans la saison. Pas de dégâts recensés auprès des agriculteurs. Il a été capturé 400 ragondins par notre piégeur, diminuant considérablement les nuisances qu'ils causent.

Nous avons organisé 3 journées de chasse au petit gibier avec 26 participants.

Le CA et quelques bénévoles ont mis en place les nouvelles plaques de l'ACCA sur la commune.

Le repas traditionnel des chasseurs aura lieu le samedi 31 Août 2019 à 20 h à la salle des chasseurs et sous chapiteau , nous vous attendons nombreux .

Le bureau de l'ACCA



### BARRY TRACTEUR PASSION

# Rétrospectives des manifestations 2018

25 février

: Assemblée généraie

22 Avril

: Sortie bus à AEROSCOPIA

27 mai

: Exposition tracteurs au JPAE d'Escatalens

9/10 juin

: Randonnée tracteurs sur 2 jours

5 aout

: Fête d'albefeuille lagarde

25 /26 aout : Bienvenue à la ferme(Montbeton)

5.6&7 oct : Salon agricole (Montauban)

28 octobre : Repas de clôture

BARRY TRACTEUR PASSION organisera dans l'année 2019 plusieurs rendez-vous qui seront étudies à l'occasion de son assemblée générale

Février

: Assemblée générale

Avril

: Sortie bus

Mai

: Exposition tracteurs (Escatalens JPAE)

Juin

: Randonnée tracteurs

Aout

: Fête de barry d'islemade

: Bienvenue à la ferme (Monbeton)

Octobre

: Salon agricole (Montauban)

Novembre

: Repas fin d'année

Les membres du bureau restent à votre disposition pour plus amples renseignements

Cordialement LE BUREAU

# Collectif « malgré tout »

Association de théâtre amateur, notre collectif a vu le jour en 2015. Chacun de nous est acteur, participe au choix des textes et à la mise en scène.

# Nos représentations passées ...

Antigone de Jean Anouilh. (Espace VO de Montauban en février 2015 ; Espace des Augustins de Montauban en juin 2015 ; Abbaye de Belleperche à Cordes Tolosannes en mai 2016, à l'occasion de la nuit des Musées).

« Les *Malgré Tout* ont réécrit la pièce de Jean Anouilh, y ont pensé des matières et vous proposent une adaptation dans laquelle le trouble des identités, la bataille entre cœur et raison et le sens de l'existence sont, entre autres, questionnés, à fleur de peau... »

# Mémoir(e)s à partir de textes d'auteurs et de notre modeste création. (Espace VO de Montauban en février 2017 et Espace des Augustins de Montauban en juin 2017).

« De quoi se souvient-on ? Est-ce qu'on oublie vraiment ? Ne bricolons pas nous même notre mémoire ? Pourquoi ? Volontaire ou involontaire, la mémoire est aussi rêve, fantasme et inconscient, elle est future car elle agit sur notre présent... Elle apparaît comme un phasme. Et si le théâtre était une mémoire pure ? »

# Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès. (Espace VO de Montauban 2 juin 2018, Salle de la Négrette à Labastide Saint-Pierre en novembre 2018, et Espace des Augustins de Montauban 21 mars 2019).

« Les *Malgré Tout* vous proposent une pièce de Bernard-Marie Koltès inspirée de faits divers réels où Roberto Succo, tueur en série, a défrayé la chronique dans les années 80, tuant son père et sa mère puis, après un internement, s'échappe et sème panique et horreur en France et en Italie. Il tue sans raison. Paradoxalement, l'écriture poétique de Koltés, teintée d'humour et d'idiotie, en fait un héros mythique. »

### ... et à venir.

# Comme il vous plaira (As you like it) de William Shakespeare. (Espace des Augustins de Montauban en mai 2020).

« Réflexion sur l'amour et la condition féminine.

Une cité, un terrain vague, surtout un terrain vague, paroxysme de l'hétérotopie, une mairie bien seule, un paysage post explosion nucléaire, du gazon synthétique car l'idéal de la forêt est devenu Center Park. Il n'y aura pas de changements de plateau, les actions et scènes sont des repères chronologiques, pas des tableaux, ça bouge, c'est au milieu des spectateurs, ici et maintenant. Le trouble comme force. La force comme trouble.

C'est au moins un double travestissement, du genre temporaire dans une dimension situationnelle, une indétermination joyeuse et libératrice. Augmenter ses incertitudes et accepter le risque : nouvelle maturité. Etre rival(e) de soi-même. Se créer un double pour mieux se voir, se diviser pour mieux se connaître. Etre délicieusement ambivalent(e). »

Un grand merci à la Mairie d'Albefeuille-Lagarde qui nous soutient et met la salle des fêtes à notre disposition pour nos répétitions.

Pour le collectif, Corinne Stazzu.

# Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

(Meauzac, Barry d'Islemade, Albefeuille-Lagarde)

Début d'année dans la tradition avec notre coque des Rois qui nous a donné l'occasion d'échanger vœux et bises de nouvel An tout en partageant coques et galettes dans un esprit de solidarité et dans une ambiance conviviale.

Notre loto a été à la hauteur de nos attentes et je profite de ce bulletin pour remercier chaleureusement, au nom des organisateurs, tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'y participer afin de nous aider dans nos actions de devoir de mémoire.

Cette année, l'assemblée générale de l'Amicale s'est déroulée dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade en présence d'un maximum d'adhérents qui ont partagé un moment d'amitié et d'échanges, tout en prenant connaissance d'un point précis de la vie, du moral et des comptes financiers de l'association au cours de l'année écoulée. Une cérémonie au monument aux morts du village, en présence de nos élus et de nos conseillères et conseillers départementaux, mit fin à la partie officielle de l'AG.

La commémoration du 74<sup>è</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945) a eu lieu le dimanche 12 mai dans nos trois villages associés. Il est à souligner la participation fidèle et active de nos maires et de leurs adjoints, de nos conseillers départementaux, de nos pompiers du Centre de secours de Lafrançaise ainsi que des porte-drapeaux avec leur drapeau des associations à caractère patriotique.

Le 11 novembre 2018 fut la fin du cycle mémoriel du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale qui mit en exergue le sacrifice suprême de nos « Poilus » pour notre Liberté, notre Terre et nos Valeurs. La fin de ce cycle mémoriel ne met nullement un terme à notre obligation de les rendre inoubliables car leurs droits inaliénables nous obligent au devoir de mémoire.

Mais n'oublions pas que depuis 2012, le <u>11 novembre</u> est élargi à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime lors de cette journée, particulièrement envers les derniers d'entre eux, ceux des opérations extérieures, dont l'actualité récente nous l'a rappelé brutalement avec la mort de deux de nos soldats au cours d'une opération visant à libérer deux otages français au Burkina Faso.

Oui, nous sommes en guerre et nous aurons, malheureusement, encore des morts!

N'oublions pas également que la finalité d'une cérémonie commémorative est le souvenir, le rassemblement, mais également <u>l'enseignement</u>. C'est donc pour le public, représentant du peuple français qu'une cérémonie est organisée pour honorer les vivants et les morts. Alors, <u>venez nombreux</u>, en famille, à la cérémonie du 11 novembre prochain!

« Donner un peu de son temps à ceux qui ont donné leur vie pour nous...c'est peu de chose! »





Le président Edmond BLATT



# TRT JUDO 82 : UNE ANNÉE RÉUSSIE !

La fin de saison approche, les judokas du TRT vont pouvoir s'octroyer un peu de repos après une saison fructueuse dans bien des domaines : qualifications nationales, grades et diplômes professionnels. Côté manifestations, le club a organisé depuis janvier : un loto, le tournoi interclubs, un stage judo pendant les vacances de Pâques, une animation éveil judo, la fête du club ainsi que deux sorties de fin d'année. De beaux événements!

#### Cérémonie des vœux 2019 : 2 nouveaux haut gradés !

Début d'année exceptionnelle pour le club puisque nous avons eu l'honneur de recevoir la cérémonie des vœux du comité départemental de judo à Meauzac le samedi 26 janvier. Plusieurs hauts gradés de la région Occitanie, 90 ceintures noires et de nombreux autres judokas avaient fait le déplacement. Mickaël Delon, notre directeur technique et Hervé Fillon, fondateur du club, y ont été honorés pour l'obtention respective de leur 5ème et 6ème Dan.

#### 4 nouveaux gradés!

Cette saison, Léna Castel et Valérie Boulinguez ont validé leur 2ème Dan, Sophie Beurel et Pauline Boulinguez leur 3ème Dan. Une belle performance pour le club qui se positionne comme l'un des plus dynamiques du comité! Deux ceintures marrons sont en course pour noircir prochainement leur ceinture.



#### Nouvel arbitre régional!

Mathéo Esquié-Fayolle a été nommé arbitre régional au mois de mai. Cela concrétise son investissement et honore notre club, engagé depuis des années dans ce domaine : 1 arbitre continental, 1 national, 2 régionaux...

#### Journée des féminines

Dimanche 31 mars, les judokates du club ont participé à la Journée 100% Féminines organisée par le comité judo 82. Cette manifestation encadrée par Pénéloppe BONNA, championne du Monde par équipe et championne d'Europe, est consacrée à la valorisation de la place des femmes en judo, une merveilleuse journée autour d'une grande championne!

#### Un enseignant au Japon

Mickaël Delon a eu la chance de participer à un stage au Japon en avril dernier avec la Fédération Française. Il a ainsi pu se perfectionner avec des champions que ce soit en kata, en technique ou en randori (combat). Il a également pu visiter ce magnifique pays en y découvrant son extraordinaire culture.

Aussi, Valérie Boulinguez a validé l'ensemble de ses épreuves pour son diplôme d'enseignante de judo. Bravo!

#### Résultats sportifs

#### **Coupe de France Minimes 2019**

Antoine Delon a représenté le club à la coupe de France individuelle qui s'est tenue à Villebon le 31 mars. Une belle expérience et un parcours exceptionnel pour Antoine puisqu'il a également participé, avec Celyan Mahieux, à la Coupe de France par équipe de département le 25 mai dernier.



#### Grande finale régionale Benjamine à Mèze

Bravo à Eléa Rous qui s'est sélectionnée à la finale régionale, le plus haut niveau de compétition pour sa catégorie d'âge. Eléa ne s'y classe pas mais elle peut être fière de son parcours, ayant remporté la plupart de ses compétitions!

#### Poussins:

Baptiste Delon se classe 1<sup>er</sup> des épreuves techniques organisées par le comité judo 82 cette saison. Félicitations!

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous nos partenaires, aux élus et collectivités pour leur soutien.

Si vous êtes intéressé pour pratique le judo, le jujitsu ou le taïso, le club organise 3 journées d'inscriptions à la salle des fêtes de Meauzac : le mardi 25 juin ainsi que les jeudis 27 juin et 4 juillet, de 17h à 19h.

Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous le lundi 9 septembre 2019 pour la reprise!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou Laurent Marc au 06 76 01 42 52.

Notre site internet: www.trtjudo82.fr

# LA FETE DU JOURNAL « LE BON MESSAGER »



Une grande Fête pour les 95 ans du journal «LE BON MESSAGER » s'est déroulée le 18 et 19 mai, au château de Lagarde à Barry D'Islemade.



Samedi dès 8h45, un rallye-circuit des Huguenots a permis de partager en famille ou amis, en voiture, des découvertes multiples. De nombreuses animations et jeux étaient organisés par les éclaireurs et éclaireuses unionistes de France.

A 11h30, l'ouverture officielle, avec des expositions liées au protestantisme, et conférence Récup 'Art Ambroise Monod en présence des maires : Mr Portal de Barry d'Islemade, Mr Bourdoncle d'Albefeuille-Lagarde et Mr Labruyère de Villemade.

Organisées par l'ADAPEI.31 des initiations à la musique «découvrez BAO-PAO » musique assistée par ordinateur qui se joue avec une baguette qui traverse un laser.

A 18h, un concert au Temple, piano /voix Joël Dalant et Myrian Labant (texte et composition de J.Labant pasteur et aumônier à la fondation J.Bost) a charmé le nombreux public présent.

Le dimanche de nombreux paroissiens ont assisté au culte, découvert en plein air, célébré par le pasteur Véronique Techer-Joiliez, assisté de prédicateurs et scouts de France.

A12h, le repas du chef Valérie Pons a réuni 210 convives et en fin de soirée un spectacle théâtral « Quand ma grand-mère allait au culte» d'Alain Bertrand avec les conteurs bibliques.

Un grand bravo à la présidente du Bon Messager, Marcelle Ronchini, à tous les bénévoles pour cette parfaite organisation et remerciements adressées à Mr et Mme Narbonne propriétaire du château de Lagarde.





# **CONSEILS ET INFORMATIONS UTILES**

### **NUMEROS UTILES**

| 618                      | Pompiers<br>Tel: <b>18/112</b> (portable)                  | ***           | SAMU<br>Tel: <b>15 / 115</b><br>(portable                                                     |
|--------------------------|------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gendarmerie<br>nationale | Gendarmerie de<br>Castelsarrasin<br>Tel: 05.63.32.81.40    | 9             | Cabinet Infirmier: RICHARD Grégory SAVIGNY Nadia DELORS Cyrille FURLAN 05.63.67.43.57         |
| eDF                      | Dépannage EDF<br>Tel: <b>0 810 333 08</b>                  | Gaz de France | Dépannage GDF -<br>SUEZ<br>Tel: <b>0 810 433 081</b>                                          |
| 0-0                      | Transport LIBELLULE<br>Tel: <b>0 810 009 199</b>           | *******       | Groupe scolaire: La Paillole Tel: <b>05.63.67.49.73.</b> Lagarde: Tel: <b>05.63.67.52.59.</b> |
|                          | Prêtre:<br>Jacques Gilbert:<br>Tel: <b>05.63.31.60.14.</b> |               | Pasteur: Véronique TECHER- JOILIEZ Tel: <b>07.60.75.89.30 05.63.63.14.37</b>                  |

**CENTRE ANTI-POISON:** tel: 05.61.77.74.47.

#### PRESENCE VERTE

Service d'assistance à distance pour personnes âgées ou handicapées : **05.63.21.61.87** 

### CENTRE MEDICO-SOCIAL DE MONTAUBAN

Pour contacter l'assistante sociale : tel : 05.63.9.03.20

#### **ECOUTE 82**

Solitude, dépression, peur, rupture, deuil, maladie, handicap : un besoin de parler ! Une présence pour vous écouter tous les jours de 17h00 à minuit dans le respect de l'anonymat, quelle que soit la raison ou la gravité de votre appel au 05 63 20 19 00

# COMMERCANTS ET ARTISANS ALGARDOIS SUR LA COMMUNE

| Cabinet infirmier libéral                                                         | RICHARD Grégory<br>SAVIGNY Nadia<br>DELORS Cyrille<br>FURLAN | 28 Rue du Stade<br><b>05.63.67.43.57</b>                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Boulangerie Pâtisserie<br>Bar                                                     | DUBURC (SARL)<br>Jérôme et Ludovic                           | 74 Rue Paul Roussel<br><b>05.63.67.44.82</b>                            |
| Plâtrier plaquiste                                                                | RIPOLL RAYMOND<br>(SARL)                                     | 840 Route de Nivelle<br>05.63.67.48.85/ 06.72.07.51.79                  |
| Fromager                                                                          | MOLINIE Pierre                                               | 120 Chemin de Labarthe<br>06.73.12.63.96<br>Fromageriemolinie@gmail.com |
| Artisan Pâtissier<br>Chocolatier<br>Confiseur                                     | TOURNES Jérôme                                               | jerome.tournes@gmail.com<br>06.02.05.35.13                              |
| Terrassement assainissement                                                       | FAVOLE Michel                                                | 1360 Route de Montbeton<br>05.63.67.47.17 / 06.08.33.18.91              |
| Terrassement                                                                      | SAUBY Lionel                                                 | 1390 Route de Montbeton<br>06.21.80.37.68                               |
| Terrassement assainissement                                                       | TREFEL Fabrice                                               | 1500 Route de Montbeton<br>05.63.30.89.55 / 06.61.54.07.54              |
| Atelier de GWEN Retouches couture Cours de couture                                | GWENAELLE                                                    | 81 Route de Nivelle La Paillole <b>06.45.72.97.50</b>                   |
| Assistante maternelle agréée                                                      | GOUBIER Sandra                                               | 1065 Chemin de Labarthe<br>05.63.30.53.83/<br>06.62.02.28.32            |
| Assistante maternelle agréée                                                      | RIGAL Aglaé                                                  | 740 Chemin de l'Eglise<br>d'Albefeuille <b>05.63.31.65.47</b>           |
| Assistante maternelle agréée                                                      | TOURNES Sylvie                                               | 405 Route de Lavilledieu<br>06.18.38.16.71                              |
| Ets des Belles Anciennes plus<br>Récentes (mécanique vidange<br>électricité etc.) | JAUBART Christophe                                           | 260 chemin du Lavoir<br><b>06.60.09.94.17</b>                           |
| Prestataire de service :<br>Multiservice                                          | FREDERIC                                                     | 66 Route de nivelle 07.70.42.08.52 / 09.53.92.41.29                     |
| Paradis des Couleurs<br>Peintre                                                   | LOYER Franck                                                 | 15 Route Nivelle<br>06.09.58.29.33                                      |
| Magnétiseur                                                                       | SANCHEZ Manuel                                               | 10 Impasse Belle Rive<br>05.63.67.52.22                                 |

| CHRIS Animation      | HUGARTE Christophe | 155B Côte du Tap<br>05.63.67.53.48/06.14.07.08.20          |
|----------------------|--------------------|------------------------------------------------------------|
| Boulangerie Bio      | WYCKAERT Jean-Luc  | 1615 b Route de Montauban<br>05.63.67.51.47/06.51.21.43.61 |
| Electricité générale | FEYTET Jean-Marc   | 265 Chemin de Flamarenc<br><b>06.16.26.28.69</b>           |

# COMMERÇANTS ET ARTISANS ALGARDOIS HORS COMMUNE

| Garage Sabatié Vente et réparation Véhicules toutes marques | SABATIE Nelly            | 963 Avenue de l'Abbaye<br>Montauban<br>05.63.63.08.00                         |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Déménagements<br>France- étranger                           | BAGATELLA-ROELANTS       | 781, Avenue de Montech<br>Montauban<br><b>05.63.20.23.00 / 06.86.26.78.76</b> |
| Entretien régulier, vitres,<br>hygiène, Propreté etc        | ESCRIEUT                 | 305 avenue de l'Europe<br>Montauban<br>05.63.20.27.84                         |
| Joué club<br>Palais du Jouet                                | ESQUIE Christiane        | 2 avenue Gambetta<br>Montauban<br>05.63.63.15.67                              |
| Les Saveurs D'Aubin<br>Plats à emporter                     | ILIMBI-RODEZ Aubin       | 06.58.74.14.02                                                                |
| Atelier de repassage<br>Dépôt de pressing                   | MARIA' REPASS<br>RAMALHO | 4. Grand rue<br>La Villedieu du Temple<br>06.89.63.99.86                      |
| Rose Rosenco<br>Imprimerie Forestié                         | PRADEL Rose              | 23 rue République<br>Montauban<br>05.63.63.01.17                              |
| Entreprise de Travaux<br>Agricole                           | MIQUEL David<br>PLANTADE | Route de Ferrière<br>Barry D'Islemade<br><b>06.67.06.17.85</b>                |

# **MAIRIE D'ALBEFEUILLE LAGARDE**

244 RUE PAUL ROUSSEL

2:05.63.67.45.11

**昌:05.63.67.59.28** 

Email: commune.albefeuillelagarde@wanadoo.fr

# Albefeuille-Lagarde les monuments historiques

En 1930, Albefeuille-Lagarde fut ravagée par l'inondation du Tarn. Après le désastre, l'intervention de M Mezger fut déterminante. Les Néerlandais envoyèrent du matériel et la main d'œuvre nécessaire.

Avec sa construction en briquettes Albefeuille-Lagarde prit des accents architecturaux d'un petit village du Zuyderzee.

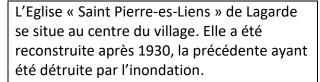
La Mairie, l'école, le café et quelques maisons en sont les témoignages.

Pour cela, nous avons été honorés, seuls en Tarn et Garonne

« Patrimoine du XX siècle »











L'Eglise d'Albefeuille lieu-dit « le Tap » Elle a été incendiée en 1561 et reconstruite au XVII siècle

Napoléon III en 1851 a décidé la construction de lavoirs publics fonctionnels et indispensables à la vie en facilitant le labeur des lavandières